



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Privatisations

Question au Gouvernement n° 2288

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. André Rossinot.

M. André Rossinot. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, nous avons apprécié la clarté avec laquelle vous avez expliqué la nécessité de scinder, dans le groupe du GAN-CIC, les activités banque, assurance et immobilier.

Par-delà ce dossier difficile, beaucoup de nos concitoyens sont très surpris de l'importance des chiffres dévoilés aujourd'hui à propos de grands groupes. Nous savons, nous, dans la majorité, que les nationalisations réalisées par les socialistes et l'économie mixte telle qu'ils l'ont gérée posent aujourd'hui un vrai problème. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)...

M. Patrick Ollier. Voilà les responsables !

M. André Rossinot. ... et qu'il faut sortir de ce système. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Mais les Français veulent savoir quand, par quelles méthodes, et quels en seront les risques.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous préciser dans quelles conditions cela s'effectuera : quelles seront les responsabilités et quel contrôle exerceront les pouvoirs publics là où un contrôle est nécessaire ? Il faut que l'on sache enfin quand un assureur n'est qu'un assureur et quand il est aussi banquier ! Quelle reorganisation du suivi préconisez-vous pour que les pouvoirs publics puissent assurer leur contrôle et assumer leurs responsabilités ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Au travers des situations dramatiques du Crédit lyonnais et du groupe GAN, nous mesurons l'extravagance de l'économie administrée. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

On a cru que l'État pouvait être l'actionnaire. On parlait de l'idée qu'entreprendre était un acte banal et que l'État serait un gage de prospérité pérenne.

Or que s'est-il passé ? Nombre d'entreprises contrôlées par l'État ont connu des déconvenues...

M. Jean-Yves Le Deaut. Il dramatise !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... et des pertes d'exploitation, résultats que pendant des années l'on a tenté de dissimuler. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Aujourd'hui, le Gouvernement procède à une opération vérité.

La seule issue est la privatisation de ces entreprises relevant du secteur marchand car il n'appartient pas aux contribuables français de se substituer à l'actionnaire. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Dans l'immédiat, nous entendons assumer cette responsabilité d'État actionnaire parce qu'il y va du sort de milliers d'hommes et de femmes salariés de ces entreprises. Il faut préserver ces dernières.

Cela étant, nous devons désormais distinguer la fonction de l'État régulateur de celle de l'État actionnaire. Je m'y emploie par une réforme de la direction du Trésor qui est en cours.

Ainsi, l'État actionnaire...

M. Christian Bataille. L'Etat zero, c'est vous !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... sera en mesure de donner les impulsions necessaires, de faire la clarte sur les comptes et de proceder aux privatisations lorsque les circonstances le permettront.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le depute, le Gouvernement assume cette responsabilite. Il le fait dans l'interet des entreprises, de leurs salaries, mais aussi des contribuables.

J'espere que ces experiences malheureuses auront mis un terme aux illusions, aux aventures de l'economie mixte et de l'economie administree et aux illusions qu'elles avaient creees, et que l'Etat, en consequence, retrouvera, toute son autorite. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Didier Boulaud. Arthuis, au Senat !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Andre Rossinot.

M. Andre Rossinot. Monsieur le ministre de l'economie et des finances, nous avons apprecie la clarte avec laquelle vous avez explique la necessite de scinder, dans le groupe du GAN-CIC, les activites banque, assurance et immobilier.

Par-dela ce dossier difficile, beaucoup de nos concitoyens sont tres surpris de l'importance des chiffres dévoiles aujourd'hui a propos de grands groupes. Nous savons, nous, dans la majorite, que les nationalisations realisees par les socialistes et l'economie mixte telle qu'ils l'ont geree posent aujourd'hui un vrai probleme. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)...

M. Patrick Ollier. Voila les responsables !

M. Andre Rossinot. ... et qu'il faut sortir de ce systeme. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Mais les Francais veulent savoir quand, par quelles methodes, et quels en seront les risques.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous preciser dans quelles conditions cela s'effectuera: quelles seront les responsabilites et quel controle exerceront les pouvoirs publics la ou un controle est necessaire ? Il faut que l'on sache enfin quand un assureur n'est qu'assureur et quand il est aussi banquier ! Quelle reorganisation du suivi preconisez-vous pour que les pouvoirs publics puissent assurer leur controle et assumer leurs responsabilites ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Au travers des situations dramatiques du Credit lyonnais et du groupe GAN, nous mesurons l'extravagance de l'economie administree. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

On a cru que l'Etat pouvait etre l'actionnaire. On parlait de l'idee qu'entreprendre etait un acte banal et que l'Etat serait un gage de prosperite perenne.

Or que s'est-il passe ? Nombre d'entreprises controlees par l'Etat ont connu des deconvenues...

M. Jean-Yves Le Deaut. Il dramatise !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... et des pertes d'exploitation, resultats que pendant des annees l'on a tente de dissimuler. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Aujourd'hui, le Gouvernement procede a une operation verite.

La seule issue est la privatisation de ces entreprises relevant du secteur marchand car il n'appartient pas aux contribuables francais de se substituer a l'actionnaire. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Dans l'immediat, nous entendons assumer cette responsabilite d'Etat actionnaire parce qu'il y va du sort de milliers d'hommes et de femmes salaries de ces entreprises. Il faut preserver ces dernieres.

Cela etant, nous devons desormais distinguer la fonction de l'Etat regulateur de celle de l'Etat actionnaire. Je m'y emploie par une reforme de la direction du Tresor qui est en cours.

Ainsi, l'Etat actionnaire...

M. Christian Bataille. L'Etat zero, c'est vous !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... sera en mesure de donner les impulsions necessaires, de faire la clarte sur les comptes et de proceder aux privatisations lorsque les circonstances le permettront.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le depute, le Gouvernement assume cette responsabilite. Il le fait dans l'interet des entreprises, de leurs salaries, mais aussi des contribuables.

J'espere que ces experiences malheureuses auront mis un terme aux illusions, aux aventures de l'economie mixte et de l'economie administree et aux illusions qu'elles avaient creees, et que l'Etat, en consequence, retrouvera, toute son autorite. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Didier Boulaud. Arthuis, au Senat !

Données clés

Auteur : [M. Rossinot André](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2288

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1997, page 1664

Réponse publiée le : 6 mars 1997, page 1664

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mars 1997